



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 13 août 2021

### **#EtéVigilant - Prévention des noyades : le préfet de l'Ardèche appelle à la vigilance**

La baignade demeure une des activités principales de la saison estivale mais cet engouement ne doit pas occulter les risques encourus.

Chaque année, en France, 1000 personnes décèdent par noyade. Les noyades sont la première cause de décès par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Et quand on n'en meurt pas, la noyade peut laisser de graves séquelles.

**En Ardèche, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, 4 décès par noyade accidentelle sont à déplorer.**

En cette période de fortes chaleurs, la dangerosité de la baignade est particulièrement accrue par les risques de chocs thermiques provoqués par un écart soudain entre la température de l'eau et celle du corps.

**Le préfet de l'Ardèche, Thierry DEVIMEUX, appelle donc les parents et encadrants, à la plus grande vigilance autour de la baignade, et notamment envers les enfants, à travers une surveillance étroite et continue.**

À tous les âges et dans tous les lieux, la baignade comporte des risques : adoptez les bons réflexes pour prévenir les noyades, car elles sont pour la plupart évitables !

- Entrez dans l'eau progressivement surtout après une exposition prolongée au soleil afin d'éviter un choc thermique, voire une hydrocution
- Tenez compte de votre condition physique et état de santé
- Ne consommez pas d'alcool avant ou pendant la baignade
- Choisissez une baignade surveillée par un maître-nageur et respectez les zones de surveillance
- Ne quittez jamais vos enfants des yeux et ne les laissez jamais seuls dans l'eau
- Équipez vos enfants de brassards adaptés à leur taille
- Face à une personne en détresse, appelez les secours : 18 Pompiers ; 15 SAMU ; 112 N° d'urgence européen ; 114 N° pour les personnes sourdes et malentendantes

Dans le contexte actuel, il est également primordial de respecter les consignes liées à la COVID-19 (respect des gestes barrières et de la distanciation sociale).

Le préfet tient à remercier les sapeurs-pompiers, maîtres-nageurs sauveteurs, gendarmes et policiers pour leur vigilance dans leur mission d'assistance et de secours.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16  
Mél : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)

Rue Pierre Filliat – BP 721  
07007 Privas CEDEX